

Lyon, le 14 février 2019

ASSISES DE LA SOLIDARITÉ 2019 LA MÉTROPOLE DE LYON DÉPLOIE SON PROJET MÉTROPOLITAIN DES SOLIDARITÉS

La Métropole de Lyon organise, un an après le vote du Projet Métropolitain des Solidarités (PMS), la première édition des Assises de la Solidarité ce jeudi 14 février. Une journée de rencontres et de réflexions partagées autour des politiques de solidarité métropolitaines afin de présenter les premiers travaux engagés et dresser les enjeux à venir. Cette édition accueille plus de 1200 acteurs de la solidarité - issus de la sphère publique, privée ou représentatifs de la société civile – réunis autour de leur engagement solidaire sur le territoire métropolitain.

Lors de l'ouverture de ces Assises, le Président de la Métropole de Lyon, David Kimelfeld a tenu à rappeler « *J'ai fait de la solidarité une priorité de la Métropole. Le Projet Métropolitain des Solidarités a été conçu avec tous les acteurs des territoires, pour que les réponses soient adaptées aux besoins de tous les habitants de la Métropole. Il s'agit d'accorder une attention particulière aux publics les plus fragiles* ».

Le Projet Métropolitain des Solidarités (PMS) pour allier développement social, économique et urbain

Le Projet Métropolitain des Solidarités, voté le 6 novembre 2017, définit le cadre stratégique de la Métropole en matière de politique sociale et médico-sociale de 2017 à 2022. Issu d'une très large concertation avec l'ensemble des acteurs du territoire et les élus, ce projet regroupe ainsi 80 actions prioritaires marquées par une approche d'innovation sociale transversale aux 5 champs d'intervention de la Métropole : Prévention et Protection de l'Enfance, Protection Maternelle et Infantile, Personnes âgées et Personnes en situation de handicap, Santé publique et Développement social.

Ces 80 fiches actions sont proposées aux acteurs du terrain - associatifs, professionnels ou agents métropolitains – afin de répondre aux enjeux sociaux et urbains, de l'autonomie, de la prévention, de l'accueil, de l'information qui concernent leurs territoires. La mise en œuvre concrète du projet se fait donc au plus près des réalités, besoins et ressources des territoires.

Ces assises seront organisées tous les deux ans afin de permettre à ces nombreuses initiatives de se croiser, de s'enrichir mutuellement, de s'inspirer.

Service Presse Métropole de Lyon :
Nicolas PEREZ 04 26 99 39 51 / 06 67 95 13 59
Nicolas.perez@grandlyon.com
www.grandlyon.com/presse



De nombreuses actions se concrétisent d'ores et déjà dans le cadre du PMS comme :

- L'accueil social unique pour simplifier le parcours des habitants
- La réalisation de campagnes de prévention sur la Protection Maternelle et Infantile (campagne vaccination, enfants et écrans, ...);
- La valorisation du métier d'assistantes maternelles lors de la semaine des assistantes maternelles en partenariat avec plus de 20 communes du territoire et la CAF;
- Le lancement de la démarche métropole aidante et soutien à la Maison de répit;
- La revalorisation du tarif des Services d'Aides d'Accompagnement à Domicile (SAAD)
- Le renforcement de la capacité et qualité d'accueil des enfants et jeunes confiés à l'aide sociale à l'enfance.

Service Presse Métropole de Lyon :
Nicolas PEREZ 04 26 99 39 51 / 06 67 95 13 59
Nicolas.perez@grandlyon.com
www.grandlyon.com/presse

